

Association Foncière Pastorale d'Arvieux

Compte rendu du Conseil Syndical

Mardi 12 mai 2015 à 20h30

Présents : Marc BLANC, Christian BLANC, Philippe CHABRAND, Michel FAURE, Roger MARCELLIN, Bernard MEISSIMILLY, Colette PHILIP, Jean-Denis PRAT, Raymond THOMAS.

Absent excusé : Daniel BRUNET, agent ONF

Accueil par le Président, Marc BLANC

Conventions avec les agriculteurs

A ce jour, seules les conventions suivantes sont signées :

- Alpage NORD avec Messieurs GARCIN Guy et Jean-Noël
- Alpage SUD avec Monsieur REYNIER Christophe
- Groupement Pastoral du Val d'Izoard

Il sera nécessaire de faire une convention complémentaire avec le Groupement Pastoral afin d'ajouter 51ha22a65ca sur différents secteurs de la Commune.

Les conventions avec les autres agriculteurs ou cultivateurs ne sont pas encore finalisées.

On constate une différence entre les surfaces données par la Chambre d'agriculture et les surfaces réellement exploitées données par les agriculteurs. Les agriculteurs, à la demande de l'AFP, ont donné les surfaces de terrains qu'ils cultivent.

Il est nécessaire de revoir les surfaces pour Raymond THOMAS, Jacques CEZARY et Claire ANDRES.

La surface réellement occupée par les agriculteurs est de 281ha68a30ca.

Sur une base de 3€/ha à indemniser aux propriétaires et afin de pouvoir équilibrer le budget, il serait nécessaire de fixer le prix des locations à 45€/ha. Le conseil syndical convient que ce prix ne peut pas être demandé aux agriculteurs

Chacun de son côté, et, avant la prochaine réunion, doit réfléchir à :

- Quelle somme versée aux propriétaires ?
- Fixe-t-on un minimum de superficie à indemniser ?
- Quelle somme demander aux agriculteurs ?
- Que faire pour les petits agriculteurs qui utilisent une faible superficie

Madame GUIVARC'H Maëlys (fille de Monsieur RAGUIN aux Escoyères) demande à pouvoir utiliser des terrains aux Escoyères pour la pâture de ses ovins. Il est convenu de lui demander plus de précisions sur son projet avant de prendre une décision.

Monsieur Sébastien CHOSSON sollicite l'AFP d'Arvieux pour la cueillette de petits fruits. A l'unanimité, le conseil syndical est d'accord et fixe le prix à 100€/an.

Prochaine réunion le 9 juin 2015 et le 30 juin 2015 pour le vote du budget

Fait à Arvieux, le 29 mai 2015
Le Président
Marc BLANC.